

Entre impatience et prudence

Tour d'horizon des réactions au programme de stabilisation de l'économie face au Covid-19

LUXEMBOURG

CATHERINE KURZAWA & AUDREY SOMNARD

Avec une enveloppe de 8,8 milliards d'euros, le gouvernement luxembourgeois a sorti l'artillerie lourde mercredi pour soutenir le tissu économique dans le contexte de la crise sanitaire du coronavirus. Cette somme représente 14% du PIB du pays. A titre de comparaison, le ratio est de 12% en France et 9% en Autriche. Eu Europe, l'Etat le plus généreux semble être l'Allemagne et ses 1.100 milliards d'euros. Mais entre financement direct et aide indirecte, il y a pas mal de nuances.

Car au final au Luxembourg, seules les TPE (très petites entreprises) jusqu'à neuf salariés recevront de l'argent sonnante et trébuchante: 5.000 euros non remboursables et cela, si ces structures ont été contraintes à cesser leurs activités suite à la mise en confinement.

Les autres mesures détaillées mercredi par Pierre Gramegna, Franz Fayot et Lex Delles constituent des avances, des moratoires et des garanties destinées à alléger la peine des 36.000 entreprises recensées au Luxembourg par le Statec. Au lendemain de l'annonce, place aux réactions des organisations patronales et syndicats.

Les sceptiques

Pour Carlo Thelen, «ce premier paquet ne suffira pas». Le directeur de la Chambre de Commerce estime que trop peu de TPE vont bénéficier des 5.000 euros d'aides directes car elles ne collent pas avec l'ensemble des critères requis. «Après Pâques, nous aurons besoin d'un deuxième paquet, mais il y a de la marge de manœuvre», tempère-t-il au vu de la présence de 1,5 milliard d'euros d'aides directes sur un budget global de 8,8 milliards d'euros.

Du côté des syndicats, les mesures sont accueillies assez positivement mais l'inquiétude porte plutôt sur les salariés. «Le maintien de l'emploi doit rester la priorité», souligne Nora Back, présidente de l'OGBL. Pour son homologue au logo vert, «nous nous inquiétons que cela se joue sur le dos des salariés. Patrick Dury réclame un chômage partiel rémunéré à 100% et non pas 80% du salaire car la crise sanitaire va donner une crise économique, il faut à tout prix éviter une crise sociale», insiste le LCGB.

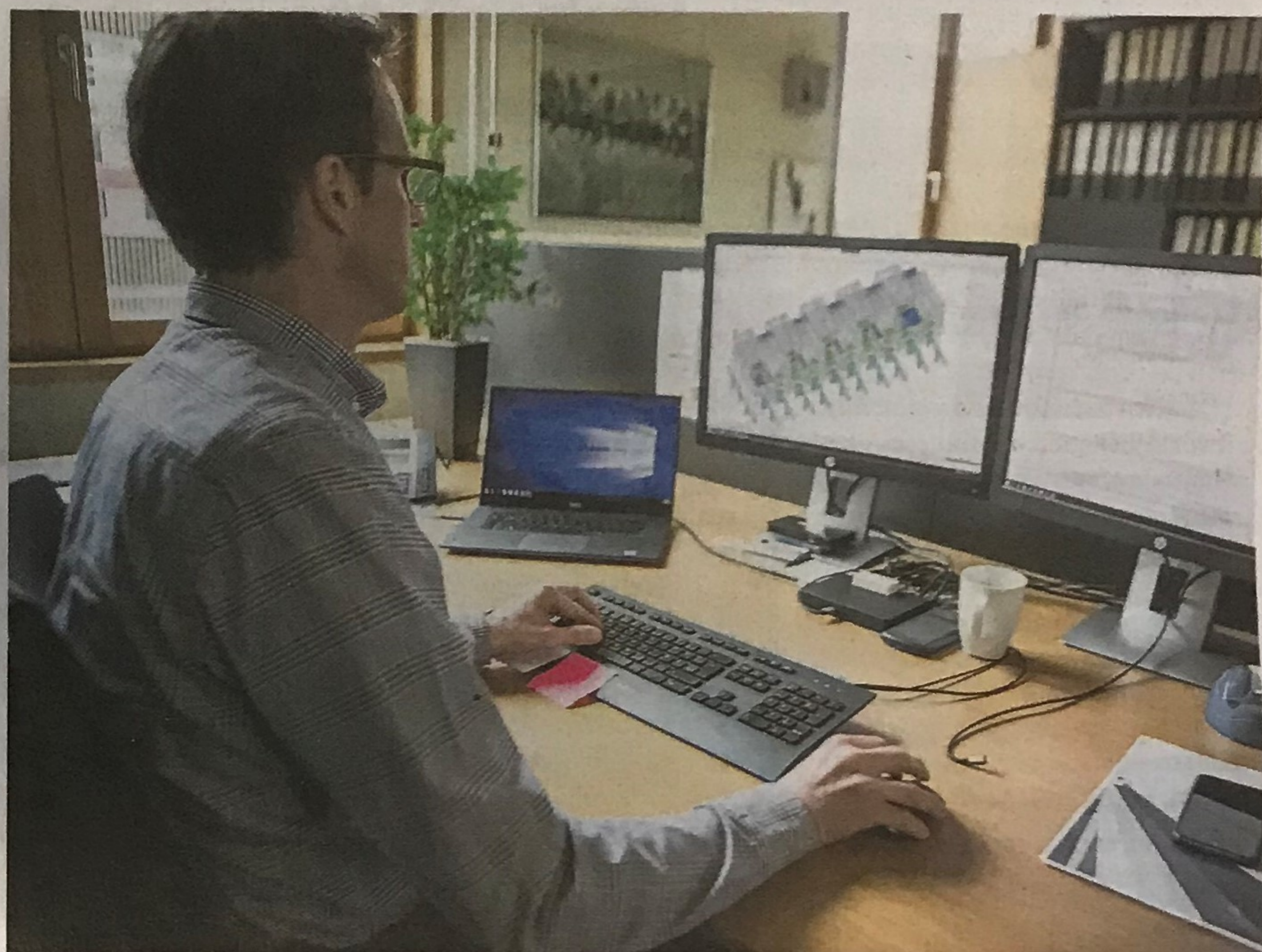
Les prudents

Pour la clc, «on n'est pas dans l'euphorie mais on est content que quelqu'un vienne nous aider», glisse son directeur Nicolas Henckes. L'organisation couvre 17 secteurs différents avec autant de nuances dans l'impact du coronavirus. Si la distribution alimentaire poursuit ses activités, ce n'est par exemple pas le cas des agences de voyage. «J'aimerais que la SNCI se donne un moyen d'intervenir en prenant des participations directes dans des entreprises qui se retrouvent en difficultés», appelle notre interlocuteur qui y voit une analogie avec l'intervention de l'Etat dans le capital des banques lors de la crise de 2008. «Ce ne serait pas de la dette mais un investissement pour l'Etat avec une chance de récupérer sa

mise», ajoute-t-il. Quant à l'UEL, son directeur Jean-Paul Olinger se montre satisfait des mesures annoncées mais «il faudra faire un bilan mi-avril pour éventuellement y apporter des adaptations». L'association faîtière des organisations patronales représentant 80% des emplois dans le pays estime que «des mesures sont techniques et à ce stade, il y a encore des inconnues». En ligne de mire: la mise en pratique sur le terrain et l'agenda. Car si le retour à l'activité coïncide avec les départs en congés estivaux, «on peut se poser la question de savoir si un effort collectif supplémentaire sera nécessaire», estime Jean-Paul Olinger. Un autre aspect retient son attention: le plan de soutien ne prévoit de liquidités directes que pour les TPE. «Dans le cadre du plan de relance, il faudra voir dans quelle mesure aider davantage les entreprises avec des éléments supplémentaires».

«On n'est pas dans l'euphorie mais on est content que quelqu'un vienne nous aider»

NICOLAS HENCKES, Directeur de la clc



Parmi les bémols exprimés, l'aide directe de 5.000 euros limitée aux seules TPE fait réagir

Photo: Editpress/Tania Feller

La Chambre des Métiers plaide aussi pour une adaptation ultérieure de l'aide promise. «Il faut faire un monitoring pour adapter et corriger si besoin», estime son directeur Tom Wirion qui se montre par ailleurs pressé. «L'important est de mettre en œuvre ces mesures le plus vite possible et de façon pragmatique».

Les impatientes

«Au plus vite nous y allons, au plus d'entreprises nous allons sauver», assure François Koepp, secrétaire général de la Fédération Horesca. Il estime que le paquet de mesures est «une très bonne initiative». Quant à la Fédération des Artisans, son secrétaire général est

clair: «Il faut aller vite maintenant». Romain Schmit émet toutefois trois réserves: il juge - comme François Koepp - l'aide directe de 5.000 euros prévue pour les TPE «trop restreinte», il regrette qu'une garantie de la SNCI remboursable ait été prévue plutôt qu'une garantie directe de l'Etat et enfin, «il y a encore certaines zones d'ombre». Pour l'artisanat, l'heure est venue de clarifier si dans les TPE jusqu'à neuf salariés sont inclus les apprentis, s'agit-il de

neuf salariés ou de neuf équivalents temps plein? Autant de questions à ce jour sans réponse. Heureusement pour ces organisations, les contacts avec le gouvernement sont solidement établis ce qui devrait permettre d'aider à clarifier ce paquet de mesures à près de 9 milliards d'euros qui, de l'aveu même du Premier ministre Xavier Bettel est «un chiffre énorme mais c'est utile, c'est approprié et c'est justifié». ●